





— EDITORIAL —

Comme à l'accoutumée , chaque habitant et résident de Champrond reçoit en cette fin d'année le numéro du Bulletin Municipal d'Informations qui en est à sa sixième édition .

La magnifique couverture est l'oeuvre de notre artiste du Conseil Municipal, en la personne de Monsieur MICONNET. Quant à son tirage , il nous est offert par son gendre à qui nous transmettons au nom de tous nos plus sincères remerciements.

Pour répondre à de nombreuses demandes , la reproduction du tableau de Mr MICONNET n'est pas sur-imprimée avec le titre , de façon à permettre à ceux et celles qui le voudraient de faire un sous-verre, par exemple.

A l'instar de cette couverture qui nous permet de découvrir une vue de notre bourg à partir de la berge du Panama , il faut savoir que Champrond recèle de nombreux talents , cachés pour certains. L'organisation, en 1988, d'une exposition réservée aux artistes locaux nous en fournira bientôt la preuve (voir article Bibliothèque).

Il n'y a pas qu'au niveau artistique que Champrond peut se faire connaître. Vous découvrirez dans ce présent bulletin deux excellents articles nous présentant des particularités dans le domaine professionnel et artisanal.

Notre Bulletin paraît au terme de l'année 1987 et à la veille de l'an 1988. Il faut donc retracer cette année passée , fertile en événements de tous ordres et dont l'article "Rétrospective 87" vous rappellera les temps forts. Il faut aussi regarder vers l'horizon 88 et le calendrier des Fêtes viendra nous informer des dates qui ~~ponctueront~~ ^{tracera} la marche inéluctable du temps pour l'année nouvelle.

Sachez que cette année encore , vos représentants ont cherché à rendre la vie dans notre Commune plus agréable. Bien sûr, tout ne peut pas être entrepris en même temps et si les projets ne manquent pas, il faut savoir choisir les réalisations qui conjuguent à la fois les priorités et les impératifs budgétaires. La présentation de la liste des travaux réalisés en 87 témoigne du souci d'informations ~~souhaité~~ ^{souhaité} par les élus pour les contribuables champronnais.

Le présent Bulletin vous précisera également le rôle que jouent deux associations à vocation sociale : la Croix-Rouge et l'A.D.M.R. Ces deux associations, dont le partage des tâches a été redéfini l'an passé , proposent des services d'aide ménagère et d'action sociale en faveur des personnes âgées et des familles.

Une honorable centenaire , ce sera le cas en 1988 à Champrond où la Gendarmerie vivra le centième anniversaire de son installation dans notre Commune. Le Chef de Brigade retracera pour nous l'historique de son unité.

Monsieur LADOUX abordera , dans un article nécessitant de nombreuses recherches, l'existence d'un virus qui vit le jour à Champrond au début du siècle et qui sévit encore...

Comme vous le constatez, notre Bulletin ouvre de plus en plus ses colonnes à des collaborateurs occasionnels ou fidèles que nous remercions pour la qualité et la précision de leurs écrits.

Souhaitons que d'autres personnes participent à la rédaction d'articles relatifs à notre Commune. Vous pourrez également nous faire part de vos suggestions et de vos critiques (bonnes ou mauvaises) en utilisant la boîte à idées (en dernière page).

En espérant que le contenu de ce Bulletin réponde à votre attente , il reste à vous présenter pour vos santés, pour l'harmonie de vos foyers, pour l'avenir de vos enfants, pour le niveau de vos ressources et pour votre bonheur en général tous nos meilleurs voeux pour l'année 1988.

CONFIDENTIAL

James Earl Ray, was arrested on 10/15/68 in London, England. He was charged with the murder of Dr. Martin Luther King, Jr. on 4/4/68 in Memphis, Tennessee. He was arrested while on the run from the FBI.

The FBI has been advised that Ray is currently in the custody of the British authorities. It is requested that you advise the British authorities of this information and request that they be kept advised of any further developments.

A copy of this report is being furnished to the British authorities for their information. It is requested that you advise the British authorities of any further information you may have regarding Ray's activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

The FBI is currently conducting an investigation into the activities of Ray and his associates. It is requested that you advise the British authorities of any information you may have regarding these activities.

LE MOT de Monsieur Le Maire . . .

CHAMPROND , VILLAGE D'ACCUEIL.

C'est le souhait que je formule en cette fin d'année 1987 et à l'aube de 1988, avec cette idée de toujours améliorer notre commune pour le maintien de notre population, pour la rendre attractive à de nouveaux habitants, pour favoriser le commerce local.

Nous avons la chance d'avoir un axe de grande circulation, la R.N. 23; c'est assurément un atout que beaucoup de communes de notre importance nous envient; je crois qu'il faut en tirer parti.

C'est ce que nous essayons de faire, avec mes collègues, dans la mesure de nos moyens. Au cours de l'année 1987, nous nous sommes dotés de sanitaires qui rendent d'appréciables services aux passagers de la RN 23 en évitant les nuisances aux abords de la place et de l'église. Nous avons procédé à la réfection de la place de l'église, améliorer encore le fleurissement; tout cela dans le but d'inciter les touristes à s'arrêter chez nous, et par là même faire des achats dans les divers commerces, dont Champrond est bien pourvu.

L'an prochain, nous améliorerons la décoration florale en installant des vasques fleuries en bordure des trottoirs dans le centre du bourg.

Cependant la traversée du bourg par la RN 23 ne va pas sans poser de problèmes et nous devons être attentifs à l'amélioration de la sécurité. Chaque fois que nous le pouvons et en liaison très étroite avec la gendarmerie nationale et les services de l'Équipement, nous essayons d'apporter ou de faire apporter les modifications qui vont dans le sens d'une plus grande sécurité des personnes et des biens.

L'an prochain, nous poursuivrons cet effort, par la création d'un passage protégé pour les piétons en bordure de l'étang dans le virage à l'entrée de Champrond.

Que CHAMPROND EN GÂTINE soit un village où il fait bon vivre, c'est le souhait qu'avec mes collègues du Conseil Municipal, je formule pour 1988.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.

Le Maire

P. MICHEL.

DERNIERE MINUTE

A cet effort d'accueil par le fleurissement dont il était question tout à l'heure, il faut associer les nombreux Champronnais qui embellissent notre Commune par la décoration florale de leurs maisons ou façades. Qu'ils soient ici félicités et nous avons le plaisir de vous communiquer les résultats du concours 1987 des maisons fleuries, organisé par le Conseil Général.

- 2ème prix départemental : M. et Mme GUILLEMET H. station service RN 23.
- 1er prix d'arrondissement : Mme MICHEL Elise Beurepaire
M. Mme BEJON André 69, Grande-Rue
M. et Mme GRIVEL Jacques 6bis rue du Plessis
- 2ème prix d'arrondissement : Gendarmerie de Champrond en Gâtine
- 3ème prix d'arrondissement : M. et Mme CHAMPIOT Pierre, 57, Grande-Rue
M. et Mme PIPEREAU Guy, 29, Grande-Rue

Encore BRAVO

La Commune a obtenu, quant à elle, un 1er Prix d'arrondissement.

NAISSANCES : OCAKTAN Ibrahim né le 12 Janvier 1987

LATIMIER Freddy né le 20 Novembre 1987

MARIAGES : DIMINO Jérôme - VEDIE Christine ,le 30 Mai 1987

MEMPONTEL Jean-Luc - LIZON Françoise ,le 22 Août 1987.

DECES : HARDY Anne Veuve TAFFOREAU ,décédée à Chartres,le 01er Février 1987

CAILLARD Paul ,décédé à Le Chesnay (78),le 13 Mai 1987.

HAYE Rachel épouse BOUTHIER,décédée à Champrond,le 21 Juillet 1987

BOUTHIER André,décédé à Châteaudun , le 25 Octobre 1987.

DEPARTS ET ARRIVEES :

- A la gendarmerie : M. BASSARD succède à M. VION parti à Angers(49)

- A la Poste : Mme LEULIETTE est partie à Campo (20) . Pas de successeur désigné , à ce jour.

- A la SCAEL : M BELLAMY M. succède à M. DOUCHET P. parti à Beaumont les Autels (28).

TARIFS COMMUNAUX 1988 :

A compter du 01er Janvier 1988,les tarifs communaux sont les suivants :

1°) Location salle polyvalente :

-Personnes extérieures à la Commune	:	700,00 F
-Habitants de la Commune	:	420,00 F
-Location 2ème jour consécutif	:	250,00 F
-Sociétés locales :		
*manifestation à but lucratif	:	300,00 F
*manifestation sans but lucratif	:	60,00 F
(indemnité de nettoyage)		
* activités sportives (forfait annuel):	:	120,00 F
-Vin d'Honneur	:	250,00 F
-Réunions professionnelles et associations cantonales comportant des adhérents de la Commune	:	420,00 F
-Utilisation du fourneau	:	60,00 F
-Location de vaisselle		
* le couvert	:	2,75 F
* le "petit couvert"	:	1,00 F
* le "petit couvert"	:	Gratuit.
(sociétés locales)		
-Location sonorisation		
* Sociétés locales	:	Gratuit
* Autres	:	160,00 F

2°) Salles de réunions :

*Sociétés locales	:	Gratuit
*Autres	:	110,00 F

3°) Concessions cimetière :

* Trentenaire	:	700,00 F
* Cinquantenaire	:	1 200,00 F

4°) Décharge communale :

-Dépôt de terre ou de gravats :

* le mètre-cube étalé	:	30,00 F
* le mètre-cube non étalé	:	50,00 F

○ TRAVAUX ○

Un des rôles principaux de notre Bulletin est d'informer sur les décisions du Conseil Municipal . C'est ce que nous faisons chaque année en publiant la nature des travaux réalisés et leur coût :

1) Bâtiments communaux :

- Réfection électricité de la Salle de Réunions : 2 169,19 F
- Aménagement pour amélioration de la Sécurité dans une classe et à la Cantine scolaire 2 902,82 F

- Grosses réparations sur pilier droit de l'église	27 479,00 F
--	-------------

- Construction de sanitaires publics (subventionn du Conseil Général sur le Fonds de Péréquation d'un montant de 22 500 F) 152 065,43 F

Logements communaux :

- ~~60~~, Grande-Rue :
 - * remplacement de la cabine de douche usée 6 966,50 F

DEVIS

- 70, Grande-Rue
 - * installation d'une douche et d'un réchauffeur électrique 10 650,26 F
 - * Réfection de l'électricité 6 789,85 F

2) Voirie :

* Ont été réparés et enduits les chemins suivants :

- Chemin du Ferré
- Rue de la Lutonnerie
- Chemin du Bois Gilet (en partie)
- Rue de la Guèze
- Chemin de la Forêt + parking salle polyvalente
- Rue de la Fontaine
- Chemin du Bois-Landry-Beaudoux
- Chemin de la station d'épuration

Ces travaux , dont toutes les factures ne sont pas encore parvenues, représentent un devis de 155 097,39 F TTC , subventionnés à 25 % du montant H.T. par le Conseil Général.

- * Réfection du parking de la place de l'église (avec caniveau double-revers longeant la route de La Loupe et délimitation des emplacements du stationnement) 64 979,16 F

3) Assainissement :

- Remplacement et mise à niveau de 14 tampons sur réseaux eaux usées dans la traversée du Bourg de Champrond en Gâtine 53 132,00 F

4) Acquisition de matériel :

- Acquisition d'une débroussailleuse et d'un tondobroyeur 17 446,31 F

RETROSPECTIVE . 0 1 .

Lorsque l'on termine une année, et que l'on souhaite en faire le Bilan, il ne reste bien sûr que les temps forts qui restent gravés dans la mémoire.

Alors feuilletons ensemble le grand livre de 1987, et voyons ces moments qui ont ponctué la vie de notre Commune :

- Au Revoir M. Le Percepteur -

le 23 Avril 1987 : transfert de la perception de Champrond à La Loupe.

Une page de l'histoire de Champrond en Gâtine a été tournée ce jour-là. Dans une cérémonie toute empreinte d'émotion, Monsieur le Maire rendit hommage à Monsieur DUVAL en ces termes :

"... Cela fait 25 ans que vous arriviez à Champrond, et en un quart de siècle, que d'événements avez-vous vécus ?

Au niveau communal, vous avez suivi l'évolution des 9 communes dont vous aviez la charge. Et vos conseils en matière de gestion étaient toujours les bienvenus. Que d'anecdotes, parfois savoureuses, pourriez-vous nous raconter et ainsi rédiger "le Journal d'un percepteur de Campagne"!

Au niveau des habitants, que d'aides, que de conseils avez-vous apportés, justifiant le rôle du Service Public que vous avez si bien servi.

Nous n'allions pas voir le Percepteur; mais Monsieur DUVAL tant les qualités d'Homme dépassaient la fonction.

Que de petits services avez-vous rendus à l'un ou à l'autre, nous donnant à tous une autre image du percepteur que celle de collecteur d'impôts.

... Pour Nous, c'est le souvenir d'un Homme compétent, humain, expérimenté que nous garderons dans notre mémoire.

Une page est donc en train de se tourner pour nous-mêmes mais aussi pour vous Monsieur DUVAL.

Nous vous souhaitons une excellente retraite; après une vie au service des autres, pensez un peu à vous-même.

Absence d'occupation professionnelle ne signifie pas repos: nous vous espérons une retraite pleine et enrichissante.

Je veux associer aux remerciements de tous ceux dont je suis le porte-paroles Madame DUVAL pour toutes les années passées à la Perception. Vous éclairiez de votre sourire et de votre gentillesse le bureau de Champrond. Nous vous souhaitons une bonne et rapide adaptation dans le bureau de La Loupe et sachez que nous pensons beaucoup à vous. Nous aurons l'occasion de vous voir aux permanences; seule concession que nous avons pu arracher à une Administration inflexible.

Dans quelques instants, nous aurons le plaisir de vous offrir un témoignage de la sympathie que nous vous portons. Le cadeau offert par l'ensemble des Communes, au nom de tous les habitants, n'est que la partie visible de toute la reconnaissance que nous vous devons ... "

Extraits du discours prononcé
le 25 Avril 1987.

Les Services du Trésor continuent à Champrond sous forme de permanences assurées par la Perception de La Loupe (en l'occurrence Mme DUVAL).

Il apparaît que bon nombre d'administrés ne connaissent pas leur existence.

Il serait regrettable que ces permanences n'assurent pas leur rôle (par une mauvaise fréquentation) et que l'Administration profite de l'occasion pour les supprimer.

Soyons donc vigilants et mettons tous les atouts de notre côté.

Alors retenez bien et faites savoir :

PERMANENCE CHAQUE MERCREDI et VENDREDI de 9 H à 12 H

SALLE DE REUNIONS (près de la Mairie)

à CHAMPROND EN GATINE.

A propos des Sanitaires...

Champrond en Gâtine, village de passage, ne possédait pas de W.C publics, et ce projet, déjà abordé par les conseils municipaux précédents, s'est concrétisé cette année, sous la forme d'un bâtiment qui s'insère harmonieusement dans le cadre de l'église et de la place où de nombreux usagers de la R.N.23 (automobilistes ou passagers d'autocars de tourisme) s'arrêtent pour une pause plus ou moins prolongée, d'où des retombées indéniables sur le commerce local.

Ces nouveaux sanitaires, conçus de façon à pouvoir accueillir également les personnes handicapées contribuent donc à l'amélioration de la vie dans le bourg champronnois.

Des témoignages de remerciements et de félicitations nous sont parvenus : comme par exemple ce groupe d'handicapés de la région parisienne qui passe régulièrement à Champrond et qui en fait désormais une halte sur leur trajet, ou cette mairie de la région de Senonches qui s'inspirera de notre bâtiment pour créer un abri-sanitaires ...

Il reste à souhaiter que tous les utilisateurs, qu'il s'agisse de gens de passage ou des habitants de la Commune sauront les maintenir le plus longtemps possible dans leur état actuel...

Un Etang qui revit: LE PANAMA

Nous terminions l'année 1986 dans la morosité suite à la pollution dont avait été victime notre étang communal.

1987 est l'année de la renaissance de ce plan d'eau. Suivant les conseils avisés des techniciens de la Fédération départementale de Pêche et des professionnels de la pisciculture, nous avons procédé, par deux fois cette année, à l'épandage d'un produit (le NAUTEX) qui permet à la fois le désenvasement et la régénération du milieu aquatique.

Les analyses pratiquées par la Fédération de Pêche ont permis de savoir que l'étang est tout à fait viable pour le poisson. Le concours de Pêche du 14 Juillet en a été une preuve éclatante : aucune perte parmi les truites (pourtant réputées fragiles) qui y avaient été déversées.

Souhaitons pour terminer que la Société de Pêche revienne sur sa décision de "bouder" le Panama pour 1988 et que très bientôt le Panama redeviendra le petit paradis des pêcheurs.

A noter que dans le but de maintenir l'équilibre biologique de l'étang, la Commune procèdera à un réempoissonnement (carpes, gardons) dans un proche avenir ...

NOUVELLES BREVES

Liste électorale

- Il est rappelé que les demandes d'inscription sur la liste électorale seront reçues avant le 31 Décembre 1987, dernier délai.

Les personnes concernées et intéressées, notamment les jeunes (18 ans révolus au 29 Février 1988) devront se présenter à la Mairie, munies d'une pièce d'identité.

Remplacement gratuit des cartes d'identité des mineurs.

- La carte d'identité est délivrée sans condition d'âge et sa validité court pendant dix ans. Il en résulte souvent, pour les enfants qui en sont titulaires, que la photographie apposée sur le document n'est plus ressemblante, ce qui constitue une source de difficultés à l'occasion du franchissement des frontières. Afin de remédier à cet inconvénient, il est désormais possible d'obtenir le remplacement de ces cartes d'identité sans que le droit de timbre soit à nouveau perçu. Il va néanmoins de soi qu'en pareil cas la date d'expiration de la nouvelle carte sera celle de la carte remplacée.

Savez-vous que Champrond est connu autrement que ^{par} son double virage à l'entrée du Bourg en venant de Chartres . Nous le prouvons aujourd'hui en vous présentant deux activités qui rayonnent dans la France entière (et en dehors...) dans leur domaine respectif. Je veux parler de la Société d'ULM AD'AIR et du laboratoire phytologique de l'Etang. La presse locale s'est déjà fait largement écho de leur activité, mais aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un reportage vu de l'extérieur par un journaliste ; mais une présentation vue de l'intérieur puisque Mr WARDAVOIR et Mme CLAISE ont accepté de rédiger un article pour notre bulletin. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements d'avoir pris sur leur temps si précieux un moment pour saisir la plume. Souhaitons bon vent et longue vie à leur entreprise respective...

~ La Société AD'AIR ~

Fondée en 1981, la Société AD'AIR a rassemblé depuis Août 1987 ses activités sur la base ULM du Petit Bois Landry . Cette société est spécialisée dans l'importation d'ULM américains - les Quicksilvers fabriqués par la société EIPPER - EIPPER existe quant à elle depuis plus de 15 ans et elle est à l'origine du développement du mouvement ULM aux Etats-Unis.

Les machines que nous importons sont de type multi-axes . C'est à dire que le déplacement s'effectue à l'aide de gouvernes aérodynamiques : gouverne de profondeur, gouverne de direction, ailerons .

Nous vendons les ULM en kit ou monté, au choix du client . Dans le cas d'un montage réalisé par le client, nous allons systématiquement effectuer un contrôle de la machine.

Nous distribuons aussi bien des monoplaces que des biplaces . Le poids d'un mono est de 120 kg pour une envergure de 9,70 m, de 150 kg pour un biplace ayant aussi une envergure de 9,70 m.

La vitesse d'un monoplace est d'environ 120 km/h, celle d'un biplace de 95 km/h.

Les moteurs utilisés sont des 2 temps de marque Rotax, fabriqués à l'origine pour des scooters des neiges en Autriche . La puissance développée va de 36 à 64 chevaux pour des cylindrées de 377 cm³ à 532 cm³.

Nos clients sont répartis dans toute la France et l'Europe et le service après-vente se fait à partir de Champrond en Gâtine.

A CHAMPROND se trouve le service technique et commercial qui emploie Guy WARDAVOIR à plein temps et Patrick MAUPIER à $\frac{1}{2}$ temps. Le service comptabilité et la Direction sont à Paris et emploient 3 personnes dont Alex ZUCKERMAN le Gérant de la Société.

Nous importons par ailleurs des parachutes américains très spéciaux . En effet, ces parachutes fixés à la machine, ULM, avion ou planeur, peuvent être utilisés pour ramener l'aéronef en question au sol en sécurité dans le cas de rupture, collision ou autre problème grave . L'extraction du parachute et son déploiement sont assurés par une rocket. Cela va très vite et c'est efficace même en dessous de 100 mètres .

Nous projetons, dans les mois à venir, d'importer des "dunes buggies", espèce de karting tout terrain, sauteurs et glisseurs, légers et puissants .

Mais c'est une autre histoire ...

Guy WARDAVOIR.

Le Laboratoire Phytologique de l'ETANG

Le L.P.E. ,54 Grande-Rue - Champrond e Gâtine , est inscrit à la Chambre des Métiers et à la Chambre du Commerce d'Eure et Loir depuis le 12 Septembre 1983 ,dans la catégorie Parfumerie ,sous la rubrique : Fabrication et vente de produits de beauté .

La particularité de ce Laboratoire est : une fabrication artisanale ou semi artisanale de produits de beauté, et l'emploi de matières composantes d'origine exclusivement naturelle (huiles végétales , propolis, huiles essentielles de plantes , etc...) qui permettent à ces produits d'agir en harmonie avec les lois de la nature. Les éléments de base sont choisis de telle sorte que chaque constituant augmente l'efficacité de l'autre. Aucun produit de synthèse ou chimique , donc aucun conservateur n'entrent dans les différentes compositions .

La propolis récoltée dans les ruches, vivifiante, régénératrice , désinfectante, apporte : oligo-éléments , sels minéraux , vitamines et antibiotiques actifs. Les huiles végétales , très nourrissantes pour la peau, ont la grande propriété de pénétrer rapidement et profondément dans le tissu épithélial. Les femmes du Moyen-Orient le savent très bien et les utilisent quotidiennement pour entretenir leur peau.

Le C.I.T. (Centre International de Toxicologie) ,par tests officiels a homologué leur innocuité absolue. Ils sont même comestibles !

Les Maisons de Diététique et les Instituts d'Esthétique assurent la diffusion des produits du L.P.E. La proximité de Paris permet de réaliser une étude de marché dans une région à forte population , avec la première crème. L'originalité des procédés de fabrication ouvrit tout de suite quelques portes et pas des moindres (à Paris : Place de la Madeleine , rue Cambronne , rue Caulaincourt, etc ...)

La gamme actuelle comprend : deux crèmes visage , un contour des yeux, une crème spéciale jambes et pieds , une émulsion pour le corps , un dé-maquillant et une lotion tonique aux plantes, non alcoolisée.

L'accueil réservé à ces produits , quoique haut de gamme , prouve qu'ils correspondent à un besoin réel et actuel d'une certaine clientèle à la recherche d'authenticité . La fidélité et l'augmentation progressive de cette clientèle se traduisent par une croissance continue des chiffres de vente qui laisse espérer un développement possible à cette affaire.

En province , depuis un an , les régions de France qui ont été dé-marchées ont très bien accueilli cette nouvelle gamme . Et pourquoi pas l'étranger , le moment venu , puisque le L.P.E. est déjà présent au Portugal !

Cette entreprise est le résultat d'une collaboration familiale , tant sur le plan de la recherche que celui de la fabrication ou de la commercialisation . Chacun apporte ses qualités pour la bonne marche de cette entreprise qui n'est pas encore bien vieille.

Mme Suzanne CLAISE.

- La GENDARMERIE de CHAMPROND EN GATINE , .. d'hier et d'aujourd'hui -

*** Un siècle d'histoire ***

La Gendarmerie est une des plus vieilles institutions françaises.

Elle est l'héritière des "MARECHAUSSEES DE FRANCE ", force militaire qui fut pendant des siècles le seul corps exerçant dans notre pays des fonctions de police.

Ces maréchaussées placées sous l'autorité des maréchaux étaient composées de "gens de guerre disciplinés, chargés de contrôler et de surveiller d'autres gens de guerre débandés et pillards". Par la suite , progressivement , leur compétence s'étendit à l'ensemble des populations du territoire. L'implantation des brigades, base de la structure actuelle , date de 1720.

En 1791, la maréchaussée prit l'appellation de gendarmerie nationale et perdit les fonctions de justice prévôtale qui lui avaient été précédemment confiées. La loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798) codifia les principes d'action et les missions de cette institution précisant notamment ses attributions en matière de police administrative et de police judiciaire.

Tous les régimes qui se sont succédés par la suite ont respecté le texte législatif, véritable charte de la gendarmerie, et les décrets d'application de 1820, 1824 et 1903 n'ont fait qu'en adapter les règles à l'évolution économique, sociale et administrative de la nation.

Dans son caractère générale , la Gendarmerie est une force instituée pour veiller à la sûreté publique (elle garantit la protection des personnes et des biens, renseigne , alerte et porte secours) et pour assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Par ailleurs, elle participe à la défense de la nation.

Son action s'exerce sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'aux armées, au profit de tous les départements ministériels, et plus spécialement de ceux de la défense, de l'intérieur et de la Justice.

Il reste à savoir que la GENDARMERIE NATIONALE est subordonnée au ministre de la Défense et non au ministre de l'Intérieur.

*

En principe, une brigade de gendarmerie existe par canton. En fait , 3670 brigades sont implantées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Pour CHAMPROND EN GATINE, la route nationale 23 suffit à justifier l'implantation de la brigade. En 1976, 80 accidents corporels étaient constatés contre 7 au titre de l'année 1987.

La brigade de gendarmerie de CHAMPROND EN GATINE (28) a été créée le 1er janvier 1888 par décision ministérielle du 18 février 1887. Elle a été installée au 33 grande rue dans une maison qui appartenait à Monsieur PISSOT Isidore qui en avait passé bail pour dix-huit années. Le maire de la commune, Monsieur ROUSSEAU Armand et le brigadier de gendarmerie LAFORGE Louis, avaient signé contradictoirement le procès-verbal d'installation (document visible à l'entrée de la brigade).

Puis, la brigade a été transférée au 6 grande rue où elle est implantée actuellement, par décision ministérielle du 11 janvier 1963. Le procès-verbal d'installation a été signé entre HARDY Marcel maire de la commune et BERTIE Fernand , MDL Chef , le 26 Janvier 1963.

Les gendarmes de CHAMPROND EN GATINE reconstituent le livre d'or de leur unité depuis 1888. A cette fin, ils demandent que les personnes qui possèdent des cartes postales, des documents ou des informations se mettent en rapport avec la brigade.

Les gendarmes de CHAMPROND EN GATINE et leur famille souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le MDL Chef VAN GASTEL.

32 écoliers à la découverte de la gendarmerie

le jeudi

16 avril 1987

La peur du gendarme existe toujours chez les jeunes enfants. Bien souvent ils ne connaissent que le côté répressif du travail des gendarmes. jeudi après-midi, les élèves du regroupement scolaire de Champrond-Montlandon sont entrés à la brigade et se sont familiarisés avec le matériel dont disposent les gendarmes. En sortant, ils étaient bien plus à l'aise qu'à leur arrivée. Cette journée « portes ouvertes » réservée aux enfants était organisée à l'initiative du chef Van Gastel qui commande la brigade de gendarmerie de Champrond-en-Gâtine. Accompagnés de leurs instituteurs, M. et Mme Desmaisons, les élèves, répartis en deux groupes, ont suivi la visite guidée et commentée par les six gendarmes.

Bien vite, l'ambiance s'est détendue et les questions ont fusé, notamment sur le déroulement des opérations en cas d'accidents.

Après la visite des locaux et la présentation du matériel, les élèves ont pu suivre une projection de diapositives ayant trait à la sécurité et à la prudence sur le chemin de l'école. La prévention routière prêtait son concours et le colonel Fouet son directeur était présent.

Un questionnaire était soumis aux plus grands. Une manière de tester leur connaissance en matière de sécurité. Grâce à la générosité de commerçants locaux qui se sont joints à cette action, les premiers recevront des cadeaux aujourd'hui.

Un après-midi enrichissant qui se prolongera par un devoir en classe. Le chef Van Gastel espère qu'une telle rencontre débouchera sur une incitation à la prudence sur le chemin de l'école par les enfants et aussi des réflexions pour leur comportement sur la route des parents. Et pourquoi pas susciter des vocations !



* Les gendarmes de CHAMPROND EN GATINE tiennent à remercier Mr et Mme MOUSSU, garage CITROEN à CHAMPROND EN GATINE, Mr et Mme GUILLEMET, station Shell à CHAMPROND EN GATINE, Mme FILLETTE épicerie à CHAMPROND EN GATINE, Mme BOURNISIEN épicerie à MONTLANDON, Mr et Mme SOLIGNY boulangerie à MONTLANDON et s'excusent auprès de ceux qui n'ont pu être contactés plus tôt, pour les cadeaux qui ont été remis aux plus méritants le samedi 18 avril 1987, en présence de Mr MICHEL maire de CHAMPROND, Mr GALLET maire de MONTLANDON et Mme ADAM, présidente des parents d'élèves.

Il n'en demeure pas moins que chaque commune peut oeuvrer pour "LA PREVENTION ROUTIERE" et apporter sa souscription pour contribuer au déplacement de la piste routière à CHAMPROND EN GATINE, pour la prochaine année scolaire.

Résultats du questionnaire

1er prix :

SIMON, Guillaume
Classe CM 2

2ème prix :

MAURAIN Mathieu
Classe CM 1

3ème prix

ROMET Christophe
Classe CE 2



"Les AUTOMABOULISTES"

Le problème de la vitesse excessive des automobilistes dans la traversée de Champrond, s'il demeure toujours d'actualité, ne date pas d'hier. C'est le thème de l'excellente compilation d'extraits de journaux sur ce sujet qu' a réalisée Mr LADOUX que nous remercions pour son travail de recherche.

~ UN NOUVEAU VIRUS ~

Un nouveau virus à Champrond, dès la fin du siècle dernier, s'est développé à une "allure" pour le moins spectaculaire. La Gazette de La Loupe en témoigne :

- Le 10 juin 1900 : "Mr VIDIE a porté plainte contre le conducteur inconnu d'une automobile, se dirigeant vers Chartres, qui a écrasé son chat qu'il estime à 20 Francs."
- Le 22 Juillet 1900: "Champrond en Gâtine : Le chien de Mr Louis LEGENDRE a été écrasé par un automobiliste qui a filé sans laisser son adresse, dans la journée du 15".
- Le 25 Octobre 1903 : "Champrond : Dans la matinée de lundi, une automobile a grande vitesse a écrabouillé deux chiens dans le bourg de Champrond : l'un appartient à Mme Veuve SALMON, l'autre à Mlle SAVOURE, receveuse des Postes : les chauffeurs ont filé sans laisser leur numéro !"

Devant une telle hécatombe Mr ROUSSEAU alors maire de Champrond se devait de réagir.

- Le 13 Décembre 1903: "Le sympathique maire de Champrond vient de prendre un arrêté réglementant à 10 km à l'heure la vitesse des automobiles dans la traversée de Champrond - Chauffeurs, veillez !"

Malgré cela le "virus de la vitesse" poursuit sa progression :

- Le 21 Février 1904 : "La 431 GG : Mercredi 10 Février vers une heure et demie une automobile traversait à toute vitesse le bourg de Champrond. Les gendarmes n'eurent que le temps de voir le numéro de la machine 431GG et dressèrent à tout hasard procès-verbal pour excès de vitesse."
- Le 27 Mars 1904 : "La voiture 698YY a été signalée par la gendarmerie, à l'aide d'un procès-verbal, pour excès de vitesse..."
- Le 23 Juillet 1905 : "Le conducteur 322E3 ... vient de trinquer d'une contravention pour avoir filé à 40 kilomètres dans le bourg, alors que l'arrêté réglemente à 10 km/h."
- Le 6 Août 1905 : "Toujours les autos : Les gendarmes ont verbalisé contre l'auto n° 496LL qui roulait à une allure de 60 km à l'heure alors qu'il est défendu de dépasser dans le bourg une vitesse de 10 km à l'heure. Le chauffeur est resté inconnu."
- Le 01er Avril 1906 : "Dimanche dernier l'auto 797DD filait si vite en passant dans le bourg que les gendarmes ne purent compter combien elle portait de voyageurs ! Le 100 à l'heure n'est plus une vitesse rare aujourd'hui."
"Il y a des "automaboulistes" qui roulent comme des fous, sans se douter qu'au bord du fossé il y a la culbute" commente le journaliste de service.

C'est un peu aussi mon avis !

F. LADOUX

- ECHO des ASSOCIATIONS -

CITATION

" Celui-là seul a le droit de critiquer , qui accepte d'aider "

Cette citation d'Abraham Lincoln s'applique parfaitement à nos associations qui font partie intégrante de notre vie locale.

Il faut rendre hommage à toutes les personnes qui font vivre les associations.

L'Association ne vit que par le bénévolat.

Alors, à l'heure où l'individualisme gagne du terrain , rejoignez l'une ou l'autre des associations existantes , participez aux tâches d'organisation, à la mise en place des activités. Soyez présent aux réunions de travail, aux manifestations et , au minimum , à l'assemblée générale .

Voici d'ailleurs quelques dates d'Assemblées générales qui se dérouleront prochainement : (toutes ces réunions auront lieu dans la salle de réunions, près de la Mairie)

DIMANCHE 27 DECEMBRE 1987 : A.G. des Joyeux Champronnais
à 9 heures

LUNDI 11 JANVIER 1988 : A.G. des Adhérents et des Amis
à 18 heures de la Bibliothèque

SAMEDI 30 JANVIER 1988 : A.G. de la Société de Pêche.
à 17 heures

DIMANCHE 31 JANVIER 1988 : A.G. de l'Association Fraternelle
des Anciens Combattants.

ATTENTION : Certaines dates de manifestations ne sont pas encore connues.
Reportez-vous à votre journal local ou à l'affichage chez les commerçants.

06 Janvier	: Galette des Rois du Club de l'Amitié
06 Février	: Couscous dansant de l'Association de Parents d'élèves.
28 Février	: Match de Manille de l'Association des Anciens Combattants.
courant Février	: Sortie spectacle (club de l'Amitié et Anciens Combattants.
19 Mars	: Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
20 Mars	: Carnaval des Ecoles
02 Avril	: Ouverture de la Pêche.
08 Mai	: Commémoration de l'Armistice 1939-1945
15 Mai	: Banquet des Anciens de la Commune
12 Juin	: Kermesse de l'école
26 Juin	: Distribution des Prix (à Champrond)
03 Juillet	: Méchoui des Anciens Combattants.
13 et 14 Juillet	: Fête Nationale
15 Août	: Commémoration de la Libération de Champrond
25 Septembre	: Repas annuel du Club de l'Amitié
11 Novembre	: Commémoration de l'Armistice 14/18 et Banquet des Anciens Combattants (à Montlondon).
17 Décembre	: Arbre de Noël.

Club de l'Amitié : courant été : une sortie est prévue, programme et date restent à déterminer.

A
R
E
T
E
R
-
D

* ASSOCIATION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHAMPROND EN GATINE *

A l'aurore de cette nouvelle année , le Bureau des Anciens Combattants adresse à la Municipalité ainsi qu'à tous les habitants de Champrond ses



MEILLEURS VOEUX



* SOCIETE DE PECHE :

L'année 1987 fut satisfaisante dans l'ensemble avec la pêche à la truite à l'étang de Beaurepaire. Les adhésions furent en hausse par rapport à l'année 1986.

Pour 1988, l'ouverture se fera le Samedi 02 Avril, veille de Pâques , comme par le passé, avec peut-être une journée truite un dimanche précédent.

La date et le prix seront fixés lors de la réunion annuelle du 30 Janvier 1988, à 17 heures , salle des réunions.

Le Bureau.

* CLUB DE L'AMITIE :

A l'aube de cette nouvelle année , le Bureau du Club de l'Amitié adresse à la Municipalité ainsi qu'à tous les habitants de Champrond en Gâtine ses meilleurs voeux.

Le Club de l'Amitié a pour but de regrouper toutes les personnes qui ont cessé leur activité professionnelle en raison de leur âge ou de leur santé , éprouvant le désir ou le besoin d'un réconfort humain.

Venez donc nous retrouver tous les mercredis de 14 h à 18 h à la salle de réunions attenant à la Mairie. Si vous avez des difficultés à vous déplacer, nous irons vous chercher et vous reconduire.

Au cours de l'année , vous participerez à nos sorties, repas, manifestations. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent.

Merci de nous lire et à tous BONNES FETES DE FIN D'ANN2E.

Le Président.

Composition du Bureau du Club de l'Amitié pour 1988

Président d'Honneur	: Monsieur Pierre MICHEL
Président	: Monsieur André THOMASSIN
Vice-Présidente	: Madame Georgette HURBAULT
Secrétaire	: Madame Olga MARDELAY
Secrétaire-Adjointe	: Madame Gisème BERTHET
Trésorière	: Madame Marguerite MARTINIE

Ouverture du Club de l'Amitié de :

Novembre à Mars : réunion tous les mercredis.

Mars à Juin : réunion tous les quinze jours.

Fermeture du Club : Fin Juin au début Octobre.

* BIBLIOTHEQUE *

Après quatre années d'existence , la Bibliothèque de Champrond poursuit son action et souhaite que de nouveaux lecteurs viennent rejoindre les rangs des adhérents. Faut-il rappeler que pour la modique somme de 10 F pour les Adultes et de 5 F pour les enfants , vous pouvez bénéficier d'un choix de livres de genres variés (environ 2 000 ouvrages déposés par la Bibliothèque Centrale de Prêt par an) et de cassettes. Une permanence est ouverte chaque samedi de 15 heures à 17 heures.

Mais la Bibliothèque propose également des animations pour tous avec des intervenants extérieurs . Pour mémoire en 1987, unesoirée sur le thème des "grands animaux de la Forêt" et uneautre sur "La Laponie" ont réjoui les spectateurs.

Pour 1988 , le programme sera établi lors de l'Assemblée générale du 11 Janvier prochain.

Cependant une organisation est d'ores et déjà sûre d'être mise en place à une date qui reste à définir avec les intéressés : il s'agit en l'occurrence de regrouper pour une exposition les oeuvres d'artistes champronnais (peinture, sculpture); ils sont nombreux et de qualité ...A ce jour , sept artistes ont donné leur accord pour participer à cette manifestation. A ce sujet, nous lançons un appel à tous ceux et celles qui s'adonneraient à la peinture et/ou à la sculpture (dans le plus pur esprit amateur) ; ils seraient les bienvenus pour participer à cette exposition... S'inscrire avant le 15 Janvier 1988 en téléphonant au 37.49.80.20).

A noter également une innovation en 87 (qui sera sans nul doute reconduite en 88) sous la forme d'une sortie amicale réservée aux adhérents . Les 25 participants gardent un excellent souvenir de la sortie dans le Perche , du 11 Juillet 1987. Au programme : visites du Musée de Ste Gauburge , du Manoir de la Lubinière, atelier d'un potier, château St Jean à Nogent le Rotrou et St Jean Pierre Fixte pour terminer cette journée.

Comme vous le constatez , la Bibliothèque sait "sortir de ses murs".

N'hésitez pas à venir grossir les rangs des adhérents. Venez pousser la porte des permanences les samedis après-midi.

C. DESMAISON.

* ASSOCIATION DE PARENTS d'ELEVES *

Composition du Bureau de l'Association pour l'année scolaire 1987-88

- Mme Ginette ADAM : Présidente
- Mr Denis GRANGER : Vice-Président
- Mme Claudine GUYON: Trésorière
- Mme Dominique ROMET : Secrétaire
- Mme Chantal MONTAUDOUIN : Secrétaire-Adjointe
- Mmes Arlette CHABOCHE, Patricia MAUNY, Brigitte WARDAVOIR
- Mr Francis FEZARD : membres

Il est rappelé que l'Association organise des animations (Couscous , Kermesse) dont les bénéfices sont offerts à l'école :

- par exemples, pour 1987 , l'Association a participé :
- au voyage scolaire de fin d'année (1 200 F par classe du regroupement)
 - achat d'un jeu extérieur pour l'école maternelle (1 000 F)
 - participation à l'achat de matériel informatique pour l'école primaire : logiciels, imprimante etc... : montant : 5 600 F

L'objectif 1988 est d'aider à l'équipement informatique de l'école Maternelle. N'oublions pas , non plus , les sorties piscine organisées pour les enfants en Juin et Juillet.

A . D . M . R .

* Aide à domicile en milieu Rural *

Mamans , sachez que l'A.D.M.R. se tient toujours à votre disposition.

Si vous vous trouvez parfois surchargées de travail, surmenées ou indisponibles, par exemple à l'occasion d'une grossesse, d'une naissance, d'une maladie (d'un enfant, du père ou de vous-même) etc... l'A.D.M.R. peut vous aider.

Pour cela, des professionnelles appelées "TRAVAILLEUSES FAMILIALES" peuvent venir temporairement chez vous afin de vous seconder dans vos tâches ménagères et vos responsabilités familiales et aussi s'occuper des enfants.

Une prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales peut intervenir et dont le montant est fixé suivant les revenus.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

Mme MICHEL, rue des Rosiers, à CHAMPROND EN GATINE Tél: 37.49.80.36

En cas d'absence:

Mme SIMON "La Providence" SAINT VICTOR DE BUTHON Tél: 37.49.83.72

Mr RENARD, 22 Avenue de Normandie, LA LOUPE Tél: 37.81.27.23

• LA CROIX ROUGE •

* Service d'Aide Ménagère et action sociale *

SERVICE AIDE MENAGERE

Pour beaucoup de personnes âgées ou malades (de tout âge) certains actes de la vie courante sont pénibles. La Direction Départementale du Service d'Aide Ménagère d'Action Sociale de la CROIX ROUGE FRANCAISE d'Eure et Loir remédie depuis de nombreuses années à cette lacune.

Avec leurs qualités morales, leur dévouement, leur tact et leur discrétion, les AIDES-MENAGERES de ce service assurent régulièrement, avec le plus grand souci de neutralité politique ou confessionnelle :

- les travaux domestiques courants : vaisselle, lavage des sols et des vitres, le lit (matelas à retourner).
- la préparation des repas.
- les courses et le petit courrier.
- l'entretien du linge (raccourcement, lavage du petit linge).
- la toilette et les soins d'hygiène (mais en aucun cas l'aide-ménagère ne peut pratiquer des soins qui exigent la possession d'un diplôme officiel d'infirmier).

La participation financière à la charge des bénéficiaires est fixée en fonction des ressources par leur Caisse de Retraite Vieillesse (pour les personnes retraitées) ou par les Caisses de Sécurité Sociale Maladie (pour les personnes malades).

TRES IMPORTANT : la participation horaire à la charge des bénéficiaires peut être déductible des impôts jusqu'à concurrence de 10 000 F.

SERVICE AUXILIAIRE DE VIE

Depuis le 15 Juillet 1984, la CROIX ROUGE FRANCAISE a intensifié son action sociale en créant un service d'AUXILIAIRE DE VIE, (Aide aux handicapés de tout âge).

Ce service peut intervenir :

- chez les personnes titulaires de l'Allocation Compensatrice.
- chez les personnes handicapées auxquelles la COTOREP a reconnu le besoin d'une tierce personne
- dans les familles ayant à charge un enfant handicapé bénéficiant du complément 1ère catégorie d'Allocation d'Education Spécialisée.

La participation financière à la charge des bénéficiaires est fixée en fonction

.../... de vos ressources

ADRESSE : LA CROIX ROUGE FRANCAISE d'EURE ET LOIR
11, Boulevard Albert Schweitzer
28200 CHATEAUDUN.
Tél : 37.45.32.19.

Bureau ouvert du Lundi au Vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mlle DE BEAUDRAP , nommée Directrice depuis le 01er JUILLET dernier porte
à votre connaissance les renseignements suivants :

* Pour les Communes de CHAMPROND EN GATINE , Friaize , les Corvées les Yys,
le Thieulin, Montireau, Montlandon, St Denis des Puits , Saint Victor de
Buthon, Villebon

Ecrire ou téléphoner à : Madame CHASSAGNE
11, route de La Loupe
CHAMPROND EN GATINE
Tél : 37.49.83.35

Pour tous renseignements .
Ne pas hésiter

La Boîte à IDÉES

Cet emplacement est réservé à vos suggestions relatives au contenu de
ce bulletin.

Veuillez le découper après l'avoir rempli, et le déposer dans la boîte
aux lettres de la Mairie.

Merci de votre concours.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Vos suggestions :

Meilleurs Vœux
à TOUS pour
1988

